



KELEIER



Retrouvez-nous sur www.lanrivoare.fr

2022

Vie municipale

VOEUX DU MAIRE



Chers Habitants de Lanrivoaré

Nous pensions l'année 2020 particulière, mais 2021 l'a été également. Le virus, Covid 19, ne s'est pas éteint, nous apportant des contraintes dans notre vie quotidienne, dans nos métiers, dans nos loisirs.

Cette situation a pesé fortement sur le fonctionnement quotidien de nos services municipaux pour assurer l'application des protocoles sanitaires au sein de nos locaux, salles communales, restauration scolaire, école et garderie. Je remercie les agents municipaux pour leur adaptation et leur travail.

Le chantier d'assainissement, de compétence communautaire, poursuivi en 2021, prendra fin en 2022. Le projet d'aménagement des routes de Milizac et de Trézéguer, démarré en fin d'année, se poursuivra par les études, le lancement du marché pour un commencement des travaux prévu à l'automne 2022. Le programme « voirie » sera accentué pour reprendre les autres routes endommagées, avec un étalement sur 2022 et 2023.

Les travaux de remplacement des jeux de l'aire du Tumulus ont démarré en décembre. Les jeux seront mis en service en janvier. S'en suivra la rénovation de l'aire de jeux du quartier des Lacs, qui nous l'espérons, se terminera avant les beaux jours.

Le diagnostic de l'état de la salle de La Forge nous oriente vers une rénovation du complexe. Cette étude a mis en évidence la construction d'un bâtiment pour la restauration scolaire. Le nombre d'enfants mangeant à la cantine augmente fortement et la salle actuelle est trop petite.

La rénovation de la salle Malraux et la réflexion de l'évolution de la bibliothèque se poursuivront.

Le terrain paysager, près du lotissement des Lilas, a pris forme avec la plantation d'arbres fruitiers dans le verger. Ce jardin communal évoluera avec la création d'un espace potager, botanique... au gré des propositions des personnes intéressées, dans un but de lien social, à vocation ludique et pédagogique.

En 2021, il y a eu 14 naissances, 6 décès et 6 mariages.

En urbanisme, au cours de l'année 2021, 9 permis de construire, 46 déclarations préalables ont été déposés.

En cette fin d'année 2021 la dégradation de la situation sanitaire nous empêche de nous retrouver pour la cérémonie des vœux. Par ce message, je tiens à remercier les acteurs de la vie de la commune : les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS, les agents municipaux, les responsables d'associations, les bénévoles.

Quelques rares moments festifs ont animé 2021 : Pardon des Châtaignes, Kig Ar Farz, Arbre de Noël. Malheureusement, le repas des Aînés, tant attendu, n'a pu avoir lieu en décembre, et j'espère que le report ne nous mènera pas trop loin en 2022.

Enfin, je vous présente à toutes et à tous, en mon nom, au nom de l'équipe municipale, des vœux de santé, de bonheur pour 2022.

Pascale André, Maire de Lanrivoaré



RECENSEMENT DE LA POPULATION

La campagne de recensement de la population se déroulera, cette année, du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement est une démarche civique...

C'est encore plus simple sur Internet !

A compter du 20 janvier, un agent recenseur (muni d'une carte officielle) déposera le document avec un identifiant permettant la saisie des renseignements en ligne. Si les personnes n'ont pas d'accès internet, des sessions seront organisées en mairie (les dates vous seront communiquées avec le dépôt du document précité). Si les personnes ne veulent pas répondre par internet, les agents recenseurs distribueront un questionnaire «papier», puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Soyez Vigilants ! Le recensement de la population est gratuit : ne répondez jamais aux sites qui vous réclament de l'argent !

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs :

- Renée Pennors
- Angéline Becquereau
- Daria Jaouen-Stroganova

Le recensement c'est utile. Il permet de déterminer la population légale de la commune, de calculer les dotations financières versées à la commune et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (écoles, crèches, maisons de retraite, transports...).



Rendez-vous sur le recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Mireille Amice

COORDINATRICE



Renée Pennors

AGENT RECENSEUR



Daria Jaouen-Stroganova

AGENT RECENSEUR



Angéline Becquereau

AGENT RECENSEUR

COMMUNICATION

Vous rencontrez des difficultés à utiliser les outils du numérique ?

Sophia Dubreuil, conseillère numérique, vous accompagne dans vos démarches de tous les jours. Ce service est gratuit et ouvert à tous ! Renseignements et inscription auprès de la mairie : 02.98.84.24.75.

ARBRE DE NOËL 2021



DECES

Mme MENGUY Gisèle, décédée le 24 novembre 2021



Premier Arbre de Noël communal le 5 décembre 2021

De nombreuses attractions allant du petit train de Noël à la structure gonflable géante en passant par la pêche aux canards, la séance de maquillage et sans oublier la traditionnelle photo avec le père Noël, ont capté le bonheur des petits et grands. Goûter et cadeaux ont ajouté une note festive à cette après-midi récréative.

A 18h, la Forge s'est apaisée laissant cette conclusion naturellement enfantine : « Père Noël, tu reviens quand ? ».

*"Merci c'était Génial
les enfants ont passé
une superbe après-
midi!"*

" Trop top ! "

Ces quelques mots traduisent le succès de cette première animation « Kermesse de Noël » organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) et qui se veut attractive, conviviale et familiale.

Voirie et Urbanisme

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif vont s'interrompre pour quelques semaines.

La canalisation principale de collecte des eaux usées est désormais en place.

L'entreprise Kerleroux achèvera les travaux à partir de **février prochain**. Il lui restera à réaliser la pose d'une vingtaine de tabourets route de Ploudalmézeau et route d'Argenton.

Au redémarrage des travaux, les personnes concernées seront informées de l'emplacement du tabouret par un marquage au sol.

Pour toute information complémentaire, les services concernés de la C.C.P.I se tiennent à votre disposition.

DEMANDES D'URBANISME

✓ Déclaration Préalable Accordée

M. GOURMELON, modifications d'aspect extérieur

✓ Déclaration Préalable Refusée

M. L'HARIDON, abri de jardin, clôture

✓ Permis de construire déposés

EARL DU GUILLY, construction d'un bâtiment

M. DESSANDIER, construction d'une maison individuelle

✓ Certificat d'urbanisme opérationnel déposé

Maître FLOCH, division de terrain

✓ Autorisation de travaux ERP accordée

SCI LANVERN, aménagement d'un showroom



Agenda

20 janvier : Assemblée Générale du Club des Châtaigniers.

22 janvier : Repas des aînés organisé par la Municipalité

25 janvier : Atelier Mémoire organisé par le Club des Châtaigniers.

Le saviez-vous?



Au 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur pays-iroise.bzh, en tout lieu et à tout moment.

Démarche simplifiée et sans frais. Si le choix de déposer le dossier à la mairie est toujours possible, le faire en ligne c'est moins de papier et plus de traçabilité sur l'avancée de l'instruction.

Dépôt des demandes et mode d'emploi sur le site pays-iroise.bzh.

Action Sociale

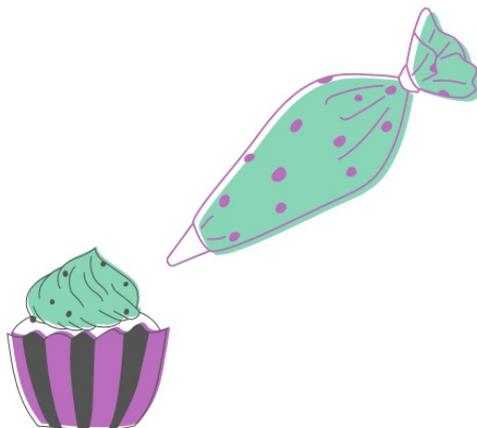
ERMITAGE SAINT HERVÉ

La signalétique d'accès au site de l'Ermitage était jusqu'à présent visuellement peu repérable pour le visiteur.



En 2022, l'équipe des bénévoles du patrimoine de la commune s'engagera dans une restructuration de ce site patrimonial culturel local. Alain CORRE, a posé la première pierre de cette future réhabilitation en sculptant talentueusement dans le granit, un panneau directionnel harmonieusement intégré dans l'environnement (route de Tréouergat).

ATELIER PÂTISSERIE



Le C.C.A.S de la commune organise un atelier pâtisserie durant les vacances d'hiver les :



mercredi 09 février 2022



mercredi 16 février 2022

Ces ateliers sont réservés aux enfants domiciliés sur la commune âgés de 6 à 12 ans accompagnés d'un membre de la famille (maximum 2 enfants et 1 accompagnant par famille).

L'atelier du jour achevé, il se prolongera par une dégustation des gourmandises confectionnées par petits et grands.



REPAS DES AINES

Le repas des aînés reporté pour des raisons sanitaires, se tiendra le **samedi 22 janvier 2022**. Les inscriptions reçues à ce jour sont maintenues (sauf avis contraire de votre part). De nouvelles inscriptions sont recevables en mairie jusqu'au 15 janvier.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir.



Pour participer

Inscription obligatoire auprès de la mairie au 02.98.84.24.75 ou par mail à info@lanrivoare.fr.

date limite pour les deux séances :
02/02/2022

RÉTROSPECTIVE

Depuis la rencontre du 9 décembre 2020 avec les élus de la commune, et l'action « carte de Noël pour les aînés », les jeunes sont reconnus comme des acteurs de leur commune et font partie intégrante de la vie associative.



Forum des associations 04 sept 2021

5 jeunes ont présenté l'espace jeunes auprès des habitants. Une trentaine de personnes sont venues à la rencontre des jeunes.

Pardon des châtaignes 17 octobre 2021

7 jeunes de 11 ans à 14 ans ont servi le repas auprès des habitants de la commune et des alentours. Un retour très positif où les aînés ont apprécié leur contact et leur sourire.

Arbre de Noël 05 décembre 2021

Participer et animer un stand avec un adulte de l'arbre de Noël de la commune :
5 jeunes ont tenu et animé quelques stands par exemple le Candy bar, le smoothie, le toboggan...

INSCRIPTION D'OFFICE DES JEUNES

Les jeunes et les élections !

Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle concerneront les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter.



Vie Scolaire

CLASSES DE MS et GS

Sortie à Océanopolis



Le jeudi 2 décembre, les élèves de MS-GS ont passé la journée à Océanopolis. Ils ont visité le pavillon polaire le matin et participé à des ateliers sur le thème des pôles l'après-midi. Cette sortie était l'aboutissement d'un travail mené depuis le début du mois de novembre sur le thème des pays froids.



CLASSES DE MS, GS et CP



Séance de Cinéma



Le lundi 6 décembre, les élèves de MS, GS et CP sont allés au cinéma "Le Bretagne" pour assister à la première séance de l'année.

Il s'agissait de cinq court-métrages tchèques. Les enfants ont découvert des films variés, différents de ce qu'ils ont l'habitude de visionner.

Cette séance a provoqué beaucoup de rires chez les enfants.

CLASSES DE CE2, CM1 et CM2

Cross Inter-Classes



Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à un cross inter-classes au sein de l'école publique de Lanrivoaré.

Ce cross était l'aboutissement d'un cycle d'endurance. Les enfants ont couru au jardin de Pont ar Chor sous un ciel couvert et un terrain mouillé et boueux ! Mais le sourire et le dépassement de soi étaient bel et bien au rendez-vous !



CLUB DES CHÂTAIGNIERS

▶ Jeudi 6 janvier :

Nous commencerons la vente des timbres 2022 au prix de 17€. Vente des timbres tous les jeudis au Club.

▶ Vendredi 7 janvier :

L'Ensemble Vocal "Joie et Chansons" reprendra ses répétitions, salle Ti an Oll de 14h à 16h.

Ces dates seront susceptibles d'être modifiées compte tenu des nouvelles directives du Gouvernement concernant le COVID19.



PIL PETANQUE

L'association Pil pétanque a repris ses activités les lundi, mercredi et vendredi soir de 19h à 21h.

Pil pétanque vous propose de vous entraîner dans une ambiance conviviale sous la houlette de 2 éducateurs diplômés "Brevet Fédéral 1er degré". Nous accueillons tout public de 5 à 99 ans. L'adhésion annuelle est de 25€.

N'hésitez pas à nous contacter..par téléphone :

06.58.85.57.89 ou par mail : pilpetanque@gmail.com.

Jeudi 20 janvier :

▶ Assemblée Générale du Club se tiendra à la salle Ti an Oll à 15h et sera suivie de la Galette des Rois. A partir de 13h30, vente des timbres 2022 au prix de 17€. Se munir de la carte d'adhérent.

▶ Mardi 25 janvier :

Atelier mémoire de 14h à 16h à la salle Ti an Oll.

Rappels :

- la nouvelle activité jeu de "Tarot" a commencé, si vous êtes intéressés rejoignez les participants.
- pour le spectacle Marie-Guerzaille du 8 avril 2022, il reste encore des places.

De la part du Conseil d'Administration du Club



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 09h-12h / 13h30-17h
Mardi : 09h-12h / 13h30-17h
Mercredi : 09h-12h
Jeudi : 09h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : ouverture le 15/01 de 09h à 12h

Une info...

Juste pour vous !

Le salon les fées coiff' vous remercie de votre fidélité et vous présente leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite à l'occasion de cette nouvelle année. Le salon les fées coiff' sera fermé pour travaux du lundi 7 au lundi 21 février inclus. Prenez vos rendez-vous en avance avant la fermeture.
Élodie et Romane

Informations

CREATION D'UNE RECYCLERIE

Vous aimeriez disposer de lieux pour donner vos objets et matériaux ? Pour en acheter d'occasion ou apprendre à les réparer ? Pays d'Iroise Communauté étudie l'opportunité de créer une recyclerie ou matériauuthèque. Donnez votre avis jusqu'au 31/01 sur www.pays-iroise.bzh. Renseignements : service déchets au 02.98.32.37.83.

MAISON DE L'EMPLOI

Recrutement maraichage : découverte des métiers (CDD de 6 à 9 mois, temps complet, du lundi au vendredi), visites de serres en janvier : le 6 à 14h à Guilers, le 20 à 14h à Landunvez, le 27 à Bohars.

Recrutement serres de Fraises : visite serre de Guilers le 14/01 à 14h et information collective le 21/01 de 9h à 12h à la Maison de l'emploi pour la serre de Landunvez.

Rail Emploi services : le mardi de 10h à 12h sur RDV par téléphone au 02.98.48.01.68.

Prépa clés : bureautique/numérique, français ou anglais pour les demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

COLLECTE DES DECHETS

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie pour collecter vos objets, décoration, jouets, vaisselle, vélos, petits meubles... en bon état : le 8 à Ploudalmézeau, le 15 à Plougonvelin, le 21 à Plouarzel, le 29 à Milizac-Guipronvel.

Renseignements sur place 10h-12h et 14h-17h ou au 02.98.32.37.83, dechets@ccpi.bzh

Permanence du Conseil départemental

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à Milizac-Guipronvel (salle Tréléon), le **vendredi 14 janvier**, de 10h30 à 12h.
Contact : 02.98.76.23.86.

Prévention et les bons gestes

MONOXYDE DE CARBONE

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?
chaudières et chauffe-eau ; poêles et cuisinières ; cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ; appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ; groupes électrogènes ou pompes thermiques ...
La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

- ▶ Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations : faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts et poêles... faites également vérifier et entretenir vos conduits de fumée.
- ▶ Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes même quand il fait froid.
- ▶ Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion : Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.



Parution le jeudi 27 janvier 2022

Articles à déposer avant le 10 janvier par mail à info@lanrivoare.fr

PROCHAIN KELEIER